

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 18 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **37**
Nombre de représentés : **8**
Nombre d'absents : **19**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE DIX HUIT DÉCEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Philippe LUCAS

OBJET

AFFAIRE N°2023_145_CC_9
Dispositions budgétaires jusqu'à
l'adoption du budget primitif 2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

Nombre de votants : 45

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
12 décembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
26/12/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Mélissa COUSIN - M. Tristan FLORIAN - Mme Virginie SALLE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD procuration à Mme Jasmine BETON - M. Bruno DOMEN procuration à M. Pierre Henri GUINET - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 145 CC 9 : DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES JUSQU'À L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président de séance expose :

Conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), *« dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.*

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

Aussi, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024 à procéder à l'exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du CGCT.

S'agissant plus particulièrement des dépenses d'investissement (hors dette), il est proposé d'engager, liquider et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts en 2023, comme indiqué ci après :

EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette) JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024			
Chapitre	Libellé	BUDGET 2023	MONTANT PROPOSE (maximum 25%)
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	8 432 046,28	2 108 012
204	Subventions d'équipement versées	1 051 228,86	262 807
21	Immobilisations corporelles	23 985 855,73	5 971 464
23	Immobilisations en cours	10 914 454,40	2 728 614
26	Participation	235 000,00	58 750
27	Autres immobilisations financières	182 000,00	45 500
TOTAL BUDGET PRINCIPAL		44 800 585,27	11 175 147
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	171 697,00	42 924
21	Immobilisations corporelles	684 691,10	171 173
23	Immobilisations en cours	53 474,50	13 369
TOTAL BUDGET ANNEXE REGIE DES PORTS DE PLAISANCE		909 862,60	227 466
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	1 273 345,00	318 336
21	Immobilisations corporelles	188 010,76	47 003
23	Immobilisations en cours	3 107 866,00	776 967
27	Autres immobilisations financières	135 848,00	33 962
TOTAL BUDGET ANNEXE GEMAPI		4 705 069,76	1 176 268
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	479 000,00	119 750
21	Immobilisations corporelles	2 553 891,79	638 473
23	Immobilisations en cours	15 728 000,00	3 932 000
26	Participation	30 600,00	7 650
TOTAL BUDGET ANNEXE EAU POTABLE		18 791 491,79	4 697 873
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	553 200,00	138 300
21	Immobilisations corporelles	763 000,00	190 750
23	Immobilisations en cours	10 406 200,00	2 601 550
26	Participation	13 800,00	3 450
TOTAL BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES S		11 736 200,00	2 934 050

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 07/12/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 06/12/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- AUTORISER le Président, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2024 à procéder à l'exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du CGCT ;

- ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER les dépenses d'investissement (hors dette) non incluses dans une autorisation de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2023, comme indiqué ci-après :

Chapitre	Libellé	BUDGET	
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	8 432 046,28	2 108 012
204	Subventions d'équipement versées	1 051 228,86	262 807
21	Immobilisations corporelles	23 985 855,73	5 971 464
23	Immobilisations en cours	10 914 454,40	2 728 614
26	Participation	235 000,00	58 750
27	Autres immobilisations financières	182 000,00	45 500
TOTAL BUDGET PRINCIPAL		44 800 585,27	11 175 147
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	171 697,00	42 924
21	Immobilisations corporelles	684 691,10	171 173
23	Immobilisations en cours	53 474,50	13 369
TOTAL BUDGET ANNEXE REGIE DES PORTS DE PLAISANCE		909 862,60	227 466
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	1 273 345,00	318 336
21	Immobilisations corporelles	188 010,76	47 003
23	Immobilisations en cours	3 107 866,00	776 967
27	Autres immobilisations financières	135 848,00	33 962
TOTAL BUDGET ANNEXE GEMAPI		4 705 069,76	1 176 268
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	479 000,00	119 750
21	Immobilisations corporelles	2 553 891,79	638 473
23	Immobilisations en cours	15 728 000,00	3 932 000
26	Participation	30 600,00	7 650
TOTAL BUDGET ANNEXE EAU POTABLE		18 791 491,79	4 697 873
20	Immobilisations incorporelles (hors subventions d'équipement)	553 200,00	138 300
21	Immobilisations corporelles	763 000,00	190 750
23	Immobilisations en cours	10 406 200,00	2 601 550
26	Participation	13 800,00	3 450
TOTAL BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES		11 736 200,00	2 934 050

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président